

Conseil Municipal

Le lundi 8 janvier 2018, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FONTAINE Dorothée, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle.

MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian et REMANJON Patrice.

Absente excusée : Mme CHARPENTIER Céline.

Absents excusés ayant délégué pouvoir : M. BERGERAULT Erick *ayant délégué pouvoir à Mme BARDELOT Nicole*, M. PHILIPPE Narcisse *ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie*.

Secrétaire de séance : Mme TAILLANDIER Armelle.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

TRAVAUX ESPACE SOCIAL ET DEMANDE DE SUBVENTIONS : le Maire présente à l'assemblée une proposition de travaux pour l'aménagement, les mises aux normes thermiques et l'accessibilité PMR du local communal qui accueille actuellement l'association « Le Carroi » établie par Cher Ingénierie. Pour ces travaux des subventions peuvent être allouées et le Conseil Municipal accepte de solliciter l'aide de l'Etat, de la CAF du Cher, du Conseil Régional, du SDE18 et du Conseil Départemental.

INDEMNITES DIVERSES : Le Conseil Municipal décide de ne pas majorer les indemnités du Maire, des Adjointes et du conseiller municipal ayant reçu délégation de fonction. Ces indemnités resteront fixées à 31,365 % de l'indice maximal de la fonction publique pour le Maire, à 9,43 % de l'indice maximal de la fonction publique pour les Adjointes et à 4,05 % de l'indice maximal de la fonction publique pour le conseiller municipal ayant reçu une délégation.

Les indemnités annuelles des régisseurs sont reconduites à l'unanimité. Celles versées aux agents affectés à la voirie sont reconduites à la majorité des membres présents moins 3 abstentions.

TRAVAUX ATELIER MUNICIPAL : les travaux de l'atelier municipal se poursuivent dans de bonnes conditions et seront bientôt terminés. Les agents communaux prendront possession des lieux progressivement au cours du 1^{er} trimestre.

COMMISSIONS MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES : suite à la démission d'un conseiller municipal en décembre dernier, il y a lieu de le remplacer au sein des diverses commissions municipales et intercommunales. Le Conseil Municipal procède donc à de nouvelles nominations.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES : L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse informe le Conseil Municipal qu'un rendez-vous est pris avec un représentant du Laboratoire départemental d'analyses pour la restitution du plan de maîtrise sanitaire du restaurant scolaire. Elle rappelle également la conférence-débat qui se tiendra à Saint Martin d'Auxigny le 18 janvier prochain pour l'avenir des Temps d'activités périscolaires à la rentrée prochaine de septembre. Le Conseil Municipal sera amené à faire un choix concernant cette organisation avant le 20 février.

L'adjoint chargé des espaces verts fait part des diverses subventions attendues par plusieurs organismes pour la mise en place du plan de gestion différenciée des espaces verts communaux ainsi que par l'acquisition de matériel de désherbage. Les agents communaux procèdent actuellement au démontage des décors de Noël puis ils débiteront la taille des arbres.

L'adjointe chargée de la communication et de l'animation annonce le bilan financier du repas des Aînés et des colis distribués. Les vœux au personnel communal seront présentés le mercredi 17 janvier prochain par la municipalité.

L'adjoint chargé de la voirie fait part à l'assemblée qu'il a demandé une nouvelle proposition de prix pour la fourniture des divers panneaux de signalisation pour la dernière tranche de numérotation des hameaux.

L'adjointe chargée des finances et du budget souhaite convoquer la commission communale des finances le lundi 22 janvier prochain à 19 h 00 pour évoquer les diverses dépenses qui pourraient être prévues ainsi que les financements envisagés.

INFORMATIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal accepte le don de l'association M.S.E.F.

Le Maire indique que les actes concernant les acquisitions de parcelles diverses et la vente d'une partie d'un chemin rural ont été réalisés en décembre dernier.

L'extension du columbarium au cimetière a été faite.

Des travaux de mises aux normes vont être réalisés très prochainement au Centre d'Accueil et dans plusieurs bâtiments communaux.

L'organisme qui doit subventionner les travaux pour la mise en place d'une mesure de trop plein sur le poste de relevage avant la station d'épuration vient de donner son accord pour le début des travaux.

L'animation du bal du 14 juillet prochain sera reconduite.

L'étang communal de Farges sera empoissonné prochainement.

Séance levée à 21 h 40.